

🔊 Écouter



ROUTES ET DÉPLACEMENTS

Retour aux 90 km/h dans la Vienne

7 itinéraires routiers ont reçu un avis favorable de la Commission Départementale de la Sécurité Routière.

Publié le 21 septembre 2020

Le Département a proposé un retour à 90 km/h pour 200 km sur les 4 700 km de routes du réseau routier départemental lors de la Commission Départementale de la Sécurité Routière le 25 août dernier.

Conformément à la loi d'Orientation des Mobilités autorisant les Départements à relever la vitesse maximale autorisée à 90 km/h, une étude d'accidentalité a été réalisée pour les itinéraires, en analysant des sections homogènes, notamment en termes de trafic. Une enquête a également été menée auprès de l'ensemble des communes en 2019.

7 itinéraires ont reçu un avis favorable sur les 8 soumis au vote :

- > Migné-Auxances / Maine-et-Loire (RD 347)
- > Loudun / Indre-et-Loire (RD 61)
- > Vouillé / Jaunay-Marigny (RD 62 et RD 169)
- > Jaunay-Marigny / Indre-et-Loire (RD 910 et RD 161)
- > Saint-Julien-l'Ars / Indre (RD 951)
- > Saint-Benoît / Civray (RD 741 et RD 1)
- > Fontaine-le-Comte / Deux-sèvres (RD 611)

L'itinéraire Montmorillon / Lussac-les-Châteaux (RD 727 et RD 727 B) a reçu un avis défavorable du fait de sa trop courte distance. Le Département a pris acte de cette décision et ne passera pas outre l'avis consultatif de la Commission.


La mise en place des panneaux sur l'ensemble des itinéraires est en cours.

Les premiers panneaux 90 installés ont été dévoilés sur la RD 347, samedi 19 septembre, en présence d'élus départementaux et de **Joël DAZAS**, Maire de Loudun et Président de la Communauté de Communes du Pays Loudunais et sur les RD741/RD1, le lundi 21 septembre, par **Gilbert BEAUJANEAU**, Vice-Président du Département en charge des Routes et **François BOCK**, Conseiller Départemental, rapporteur de la Commission des Routes.



DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

PLACE ARISTIDE BRIAND - CS 80319
86008 POITIERS CEDEX

 05 49 55 66 00